

Le Centre d'études de l'emploi intègre le Cnam.

Par décret du 29 septembre 2016, les activités du Centre d'études de l'emploi (CEE) sont transférées au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) depuis le 1er octobre.

29 novembre 16h - Création du CEET au Cnam

Table ronde / **Quels sont les apports de la recherche à la connaissance sur le travail et l'emploi et à la conduite des politiques publiques - et les questions à travailler ?**

> Regardez la conférence en direct : <http://mdcvideos.cnam.fr/livestream/amphic>

Le CEE, qui produit des études autour des thématiques de l'emploi et du travail pour éclairer l'action des pouvoirs publics comme celle des acteurs économiques et sociaux, **change de nom et devient le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET)**. Il aura pour objectif **développer la recherche pluridisciplinaire sur le travail et l'emploi**, dans une perspective académique et de réponse à la demande sociale et/ou publique.

Pour Olivier Faron, administrateur général du Cnam, « c'est un événement majeur autant pour le CEE, dont la question du devenir se posait depuis plusieurs années, que pour le Conservatoire. Cette intégration va en effet **accroître notre légitimité et notre réactivité sur toutes les questions liées au travail et à l'emploi**, à un moment où nous souhaitons être mieux associés à la mission de service public de l'emploi, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du plan 500 000. Le CEET nous permettra ainsi de mieux adapter notre offre pour répondre plus efficacement aux besoins et attentes de nos concitoyen.ne.s comme des entreprises ou des pouvoirs publics, **et faire de la formation tout au long de la vie un outil fort de reprise d'emploi et de promotion sociale** ».

Le CEE s'appuie sur quatre axes de recherche principaux :

« **Inégalités, discriminations, genre** », qui analyse les inégalités dans l'accès et dans l'exercice de l'emploi (conditions de travail, qualité de vie au travail...).

« **Politiques publiques, emploi et travail** », qui observe le fonctionnement du marché du travail et des organisations, en regard des politiques de l'emploi et des politiques économiques et sociales ayant des effets sur l'emploi.

« **Parcours professionnels et de travail** », qui propose, de l'entrée dans la vie active à la retraite, des analyses à plusieurs niveaux : de l'étude macro des transitions professionnelles et de la mobilité, aux études de l'activité par la démarche ergonomique.

« **Transformations des organisations, changement technologique et évolutions du travail et de l'emploi** » qui s'intéresse aux transformations des organisations en lien avec l'évolution du travail, des régulations collectives ou des méthodes de management.

Chacun de ces axes de recherche s'appuie sur des approches interdisciplinaires, de la sociologie à l'économie, en passant par l'ergonomie. En intégrant le Cnam, le CEET vient donc enrichir l'activité de trois laboratoires du Conservatoire : le [Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique \(Lise\)](#), le [Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action \(Lirsa\)](#) et le [Centre de recherche sur le travail et le développement \(CRTD\)](#). Il vient aussi renforcer l'activité de recherche de la [communauté d'universités et établissements \(Comue\) heSam université](#).

Intégré au Cnam en qualité de programme transverse, le CEET disposera d'un conseil d'orientation spécifique, permettant d'assurer la représentation du [ministère du Travail](#), du [ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#), ainsi que du [Centre national de la recherche scientifique \(CNRS\)](#).

Le Cnam est le seul établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation des adultes, placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Il pilote un réseau de 30 centres régionaux et de 158 centres d'enseignement, dont le siège est à Paris. Les parcours de formation, modulaires et individualisés, débouchent sur des diplômes de l'enseignement supérieur, du niveau bac+2 aux diplômes d'ingénieur et de 3e cycle, ou sur des certificats attestant de compétences dans des métiers bien identifiés. Chaque année le Cnam accueille près de 64 000 élèves sur tout le territoire national et à l'étranger.



3 octobre 2016